

Formulaire de demande
Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC
 Veuillez noter que tous les champs sont obligatoires

1.0 Dénis de responsabilité et clauses de confidentialité

Avant de soumettre ce formulaire, veuillez lire le Guide du demandeur.

Il est recommandé de sauvegarder une copie de votre (vos) proposition(s) pour vos dossiers avant de la (les) soumettre.

En présentant cette demande, le demandeur reconnaît et accepte tous les dénis de responsabilité et toutes les clauses de confidentialité ci-dessous.

Dénis de responsabilité

- La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) n'est pas tenue d'approuver un projet ou un financement. L'Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) est un programme discrétionnaire, sous réserve de restrictions; même si une demande satisfait à tous les critères, il n'y a aucune garantie que le financement sera accordé;
- Sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, la BIC n'a aucune obligation ni aucun devoir, qu'il soit de nature contractuelle, légale ou autre, d'aller de l'avant avec l'IICA ou tout autre projet ou financement et se réserve le droit absolu d'y apporter des modifications de temps à autre ou de le remplacer par un autre selon des modalités analogues ou encore d'y mettre fin à tout moment;
- La BIC se réserve le droit d'imposer les conditions préalables qu'elle juge nécessaires avant d'accepter une demande et si elle est acceptée dans la feuille de modalités portant sur la dette du projet (la « feuille de modalités ») et les accords de financement finaux liés au projet (les « accords de financement »); et
- Tous les demandeurs seront avisés par écrit de l'acceptation d'une demande et de l'approbation d'un projet aux fins de l'émission de la feuille de modalités.

Clauses de confidentialité

La BIC s'engage à ne communiquer aucun renseignement recueilli dans la présente demande (y compris les renseignements, relevés et documents annexés à la présente demande ainsi que les renseignements qui y sont contenus ou qui sont fournis à la BIC aux fins de la présente demande) qui est désigné comme étant confidentiel autrement que de la manière décrite ci-après, à moins d'obtenir votre consentement préalable :

- Les renseignements seront communiqués dans la mesure permise par la loi (notamment la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la *Loi sur le vérificateur général* ou la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada*) ou par tout autre processus légal, judiciaire, gouvernemental, quasi-gouvernemental, administratif, réglementaire ou de surveillance;
- Dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen, les renseignements peuvent être communiqués aux personnes et aux organismes suivants : employé(e)s, dirigeant(e)s, administrateurs(trices), représentant(e)s, auditeurs(trices), conseillers(ères) professionnel(le)s, avocat(e)s, financiers(ères) potentiel(le)s, Infrastructure Canada, ministère des Finances Canada, Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et autres promoteurs des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones qui ont compétence à l'égard d'un projet proposé;
- Une fois le projet approuvé, la BIC peut communiquer de manière proactive des renseignements sur le projet (dont le nom du bénéficiaire, le montant du financement de la BIC et la nature générale du projet) dans le cadre des politiques du gouvernement du Canada destinées à assurer la transparence et la reddition de comptes;
- Que la demande ait été approuvée ou non, la BIC peut également utiliser les renseignements d'ordre général contenus dans la présente demande aux fins d'analyse des politiques et de recherche et aux fins de l'administration de l'IICA, y compris toute initiative future de la BIC, ou du respect des obligations gouvernementales en matière de reddition de comptes et de déclaration.

Le demandeur ne fera aucune mention de la présente demande à la BIC ou de son intention de demander l'approbation du projet ou du financement à la BIC, ni n'attribuera de renseignements à la BIC dans ses communications externes destinées à quelque fin que ce soit, y compris, sans s'y limiter, les communiqués, les sites Web, les notices d'offre ou tout autre document ou matériel rendu public, sans obtenir au préalable le consentement écrit de la BIC.

Droit à l'information

Tout document ou contenu soumis dans le cadre de ce processus de demande sera réputé être et demeurera la propriété de la BIC.

2.0 Renseignements sur le demandeur

Date de la demande (jj-mm-aaaa)	Date de réception de la demande par la BIC (jj-mm-aaaa) (réservé à l'usage de la BIC)	
Promoteur(s) autochtone(s) (Inclure la collectivité, le gouvernement, l'organisation, la société de développement économique ou le (les) promoteur(s) de l'entité autochtone)		
Nom (prénom et nom de famille) de la personne-ressource	Titre	Collectivité/Organisation
Numéro de la rue	Nom de la rue	Bureau/Unité

Formulaire de demande
Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC
 Veuillez noter que tous les champs sont obligatoires

Ville	Province/Territoire	Code postal
Numéro de téléphone	Courriel	Site Web
Promoteur(s) de l'industrie associé(s) au projet (le cas échéant)		
Nom (prénom et nom de famille) de la personne-ressource	Titre	Entreprise/organisation
Numéro de la rue	Nom de la rue	Bureau/Unité
Ville	Province/Territoire	Code postal
Numéro de téléphone	Courriel	Site Web

3.0 Renseignements d'ordre général sur le projet – Veuillez consulter le Guide du demandeur (cochez la case applicable)

<input type="checkbox"/> Coût total du projet	Taille minimale du projet pour un total de 6,25 M\$ relativement à un ou plusieurs projets devant être réalisés par le (les) demandeur(s)/promoteur(s). Décrire les sources de fonds (fonds propres, demande de la BIC, etc.) et l'utilisation des fonds (y compris tous les coûts liés au projet) pour rendre le projet opérationnel.
<input type="checkbox"/> Taille du financement de la BIC	Entre 5 M\$ et 50 M\$ de financement demandé à la BIC, représentant un maximum de 80 % du coût total du projet pour le rendre opérationnel. Les demandes plus importantes pourront tout de même être examinées par la BIC en dehors de l'IICA. Modalités générales du financement de la BIC telles qu'elles sont définies dans la feuille de modalités du financement de projet IICA de la BIC
<input type="checkbox"/> Intention du projet	Le(s) promoteur(s) autochtone(s) doit (doivent) avoir déterminé un besoin en infrastructure conforme aux types de projets établis. Le projet doit offrir un service et un avantage immédiat à une collectivité autochtone.
<input type="checkbox"/> Types de projets	La portée du projet doit répondre aux critères des projets importants décrits dans le Guide du demandeur pour être classée comme : <ul style="list-style-type: none"> • Projet énergétique <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet de production et/ou de stockage d'énergie ○ Projet de transport et/ou de distribution d'énergie • Projet d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées • Projet d'Internet haut débit • Projet de commerce et de transport • Projet de transport en commun • Projet de rénovation

Formulaire de demande
Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC
 Veuillez noter que tous les champs sont obligatoires

<input type="checkbox"/> Fournisseurs de services du projet	Veuillez indiquer les fournisseurs potentiels ou confirmés : <ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneur en construction (contrat à prix fixe seulement) • Entrepreneur en opérations et maintenance (contrat à prix fixe de préférence) • Fournisseur d'accords de services de gestion
<input type="checkbox"/> Contrepartie(s)	Inscrire le nom de l'entité ou des entités qui seront la ou les contreparties au(x) contrat(s) important(s) en vue de la réalisation de projets et toute entente visant d'autres sources de revenus (voir les descriptions ci-dessous). Si une entente visant d'autres sources de revenus est assujettie à un contrat de fiducie, inclure le fiduciaire concerné.
<input type="checkbox"/> Type de demandeur	Si possible, fournir des détails sur l'entité ad hoc* et des actes constitutifs à l'appui (par exemple statuts constitutifs, règlements administratifs, ententes de partenariat, conventions d'actionnaires) ainsi que le nom des partenaires ou des actionnaires (s'il y a lieu). Définir la structure des capitaux propres de l'entité ad hoc. * Une entité ad hoc est une entité nouvellement formée, à usage spécial et unique (par exemple une société en commandite, une société en nom collectif ou une société) établie aux seules fins du projet visé. La BIC ne fournira sa participation qu'aux entités ad hoc établies en tant qu'emprunteur.

Le financement de la BIC est requis en : 2021 2022 2023 2024 2025

- Le projet est situé au Canada.
- La présente demande est appuyée par tous les demandeurs/promoteurs susmentionnés.

4.0 Renseignements financiers préliminaires (cochez la case applicable)

<input type="checkbox"/> Les sources potentielles de capitaux propres pour le projet ont été déterminées.	<input type="checkbox"/> D'autres sources de revenus externes aux revenus générés par le projet sont disponibles en vue du remboursement du financement de la BIC, au besoin.
<input type="checkbox"/> Les sources de capitaux propres seront engagées et suffisantes pour couvrir au moins 20 % des coûts du projet.	<input type="checkbox"/> Le financement demandé à la BIC est nécessaire pour que le projet puisse être réalisé.
<input type="checkbox"/> Le montant total du financement demandé à la BIC se situe entre 5 M\$ et 50 M\$.	<input type="checkbox"/> Un budget détaillé et/ou un modèle financier montrant la modélisation des flux de trésorerie pour les phases de construction et d'exploitation sont disponibles pour le projet.
<input type="checkbox"/> Les contrats importants (voir le Guide du demandeur) en vue de la réalisation de projets ont été définis dans le cadre de la conceptualisation du modèle de revenus.	<input type="checkbox"/> D'autres renseignements financiers seront fournis à la demande de la BIC.

5.0 Description du projet

Inclure une brève description du projet, notamment :

Demandeur(s) et promoteur(s)

Coût total du projet, source(s) de capitaux propres ventilés par montants et taille du financement demandé à la BIC

Type de projet

Contrepartie(s)

Contrats importants en vue de la réalisation de projets

Autres sources de revenus (le cas échéant)

6.0 Objectifs du projet (à prendre en considération dans l'évaluation de l'intention du projet)

Résumer les trois objectifs principaux du projet.

1.

2.

3.

7.0 Résultats et avantages potentiels pour la société et les participants (cochez la case applicable)

- Création d'emplois directs et indirects
- Retombées économiques positives
- Réduction des coûts énergétiques
- Amélioration de la sécurité énergétique
- Infrastructure de base abordable
- Énergie renouvelable
- Transport/distribution d'énergie
- Réduction de la dépendance au diesel
- Prévention et contrôle de la pollution
- Amélioration de l'efficacité énergétique
- Gestion durable de l'eau et des eaux usées
- Sécurité alimentaire
- Changement climatique, adaptation/résilience climatique
- Connectivité Internet accrue
- Capacité accrue de transport de biens et de services
- Amélioration du transport en commun
- Autre (précisez ci-dessous)

Formulaire de demande
Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC
 Veuillez noter que tous les champs sont obligatoires

(Commentaires résumés ci-dessous)

8.0 Activités de pré-développement (cocher et commenter ci-dessous, s'il y a lieu)

L'une des mesures suivantes a-t-elle été prise pour quantifier les coûts et les exigences relatifs au projet?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Budget du projet | <input type="checkbox"/> Résolution/approbation de la collectivité |
| <input type="checkbox"/> Étude de faisabilité | <input type="checkbox"/> Examen de la disponibilité des ressources |
| <input type="checkbox"/> Conception du projet | <input type="checkbox"/> Modèle financier |
| <input type="checkbox"/> Examen technique | <input type="checkbox"/> Examen de la disponibilité des ressources (le cas échéant) |
| <input type="checkbox"/> Obtention des permis requis | |

9.0 Description de l'organisation générale du projet

Résumer la structure de l'équipe proposée; indiquer les partenaires du projet et les consultants; inclure les noms des conseillers financiers et des conseillers juridiques.

- Les renseignements sur la structure de l'équipe, les curriculums vitæ et l'expérience des partenaires clés seront fournis à la demande de la BIC

(Commentaires résumés ci-dessous)

10.0 Stratégie et calendrier de mise en œuvre

- Détails sur les stratégies de mise en œuvre et sur le calendrier de développement

(Commentaires résumés ci-dessous)

Formulaire de demande
Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC
Veillez noter que tous les champs sont obligatoires

Détails sur la façon dont les risques liés au développement seront gérés; contrat à prix fixe; expérience de l'entrepreneur
(Commentaires résumés ci-dessous)

11.0 Secteur et technologie du projet

Détails sur la capacité de génération de revenus du projet, forme du contrat, risque de contrepartie (par exemple exploitant), principaux risques opérationnels
(Précisez ci-dessous)

12.0 Territoire couvert (provinces, territoires, collectivités autochtones)

(Précisez ci-dessous)

Réservé aux remarques d'évaluation de la BIC (ci-dessous)

Formulaire de demande
Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) de la BIC
Veillez noter que tous les champs sont obligatoires

13.0 Déclarations

Par la présente, le demandeur reconnaît, accepte et déclare ce qui suit :

1. Le demandeur a lu et compris le Guide du demandeur.
2. Le demandeur confirme qu'il possède la capacité de gestion nécessaire à la réalisation du projet dans le respect des délais et du budget.
3. Les renseignements figurant dans la présente demande, y compris les documents justificatifs qui y sont joints, sont véridiques, exacts et complets à tous les égards. Si la BIC découvre que des déclarations faites dans la présente demande sont inexactes, le demandeur sera réputé avoir retiré sa demande aussitôt.
4. Le demandeur respecte actuellement toutes les lois applicables.
5. Le demandeur n'est assujéti à aucune obligation ni interdiction, ni ne fait l'objet d'aucune action, poursuite ou procédure ni d'aucune menace d'action, de poursuite ou de procédure qui compromettrait ou pourrait compromettre sa capacité à mettre en œuvre le projet proposé.
6. Le demandeur accepte de fournir les renseignements supplémentaires que la BIC peut raisonnablement lui demander en vue d'évaluer sa demande et d'administrer l'IICA.
7. S'il fournit des renseignements personnels à la BIC, le demandeur reconnaît et accepte la politique de protection des renseignements personnels de la BIC, qui peut être consultée à l'adresse <https://cib-bic.ca/fr/politique-de-protection-des-renseignements-personnels/>
8. Le demandeur comprend que l'IICA se réserve le droit d'effectuer des attributions partielles et de négocier avec lui les modifications de la portée des travaux du projet.
9. Le demandeur ne doit pas prendre de mesures ni engager de dépenses relativement à l'IICA, en s'appuyant sur le fait qu'il recevra le financement de la BIC, avant que sa demande ne soit approuvée et que toutes les parties n'aient signé une entente de financement que la BIC juge acceptable. Il est entendu que la BIC n'assumera pas les dépenses engagées par le demandeur si sa demande n'est pas approuvée ou s'il ne signe pas d'entente de financement jugée acceptable par la BIC.
10. Le demandeur accepte d'assumer seul les coûts liés à la préparation et à la présentation de la demande et dégage la BIC de toute responsabilité à l'égard de ces coûts.
11. Le demandeur reconnaît et accepte que la Couronne a l'obligation de consulter les peuples autochtones si un projet financé par le gouvernement fédéral entraîne la construction d'une infrastructure dans une collectivité autochtone ou si le projet porte atteinte aux droits ancestraux invoqués ou établis ou aux droits conférés par traité. Le demandeur accepte de soutenir la Couronne dans l'exécution de son obligation de consulter.

J'accepte/Nous acceptons

Les personnes qui apposent leur signature ci-dessous au nom du demandeur attestent par la présente ce qui suit :

1. Chaque personne est un signataire dûment autorisé du demandeur et a le pouvoir de signer et de soumettre la présente demande au nom du demandeur;
2. Tous les renseignements figurant dans la présente demande, y compris les documents justificatifs qui y sont joints, sont véridiques, exacts et complets à tous les égards;
3. Le demandeur respecte toutes les clauses applicables énoncées dans le Guide du demandeur dans les sections Dénis de responsabilité et Déclarations ci-dessus.

J'accepte/Nous acceptons

Présenté par :

Nom complet du demandeur/promoteur :

Date de la signature :

Présenté par :

Nom complet du demandeur/promoteur :

Date de la signature :